

C'est D'Ille !





Chers concitoyens,

Malgré la période d'incertitude que traverse notre pays, vos élus continuent à travailler pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de votre commune :

- Poursuite des travaux de remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement,
- Poursuite des travaux de réhabilitation de l'Hospice,
- Travaux de sécurisation de la traversée de la ville,
- Finalisation du projet piscine,
- Finalisation du programme de réalisation d'une maison des associations culturelles à la Maison des œuvres avec un début de travaux prévu au dernier trimestre 2025.

Nous venons aussi d'acter, lors du dernier Conseil Municipal, la constitution d'une réserve foncière afin d'anticiper la réalisation future d'une structure permettant d'accueillir des réceptions, banquets ou repas de mariages.

Seule ombre au tableau, le refus du Président et d'une très grande majorité des maires de notre Communauté de Communes, de l'acquisition par notre commune d'une parcelle que nous avions réservée pour y réaliser notre nouvelle école primaire.

Une telle décision marque l'ingérence dont peut faire preuve une Communauté de Communes dans des projets communaux, avec le risque d'exclure à terme les élus locaux des décisions concernant l'avenir de leur territoire.

Vos élus ont décidé, à l'unanimité, la mise en œuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique sur le terrain nécessaire à la construction de l'école élémentaire. Cette procédure permet de réaliser une opération d'aménagement, sur des terrains privés, par le biais d'une expropriation pour cause d'utilité publique.

Je suis profondément convaincu que la réalisation d'une nouvelle école primaire permettra aux enfants de tout un territoire de bénéficier d'un outil d'éducation performant et innovant, dans un environnement idéal, qui contribuera, j'en suis convaincu, à la réussite de leurs études.

C'est pourquoi, j'espère que les élus communautaires retrouveront la définition de l'intérêt général et reviendront sur leur décision, car notre intercommunalité doit rester un outil au service des communes et laisser ces dernières maîtresses de leurs choix.

Bonne lecture.

Willy Burghoffer
Maire d'Ille sur Tet

LE MOT DU MAIRE	2
SOMMAIRE	3
CADRE DE VIE	4 à 5
DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
SPORT ET ASSOCIATIONS	7 à 8
SOCIAL ET SANTÉ	9 à 11
DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN	12
NOS ECOLES	13
CULTURE ET PATRIMOINE	14
ÉTAT CIVIL / TRIBUNE LIBRE	15
CALENDRIER	16

Informations utiles

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet de la commune : www.ille-sur-tet.com

Suivez-nous sur la page Facebook :

Ville d'Ille sur Tet

Contactez-nous par mail : mairie@ille-sur-tet.com

C'est D'Ille !

Directeur de la publication :

Willy BURGHOFFER, Maire d'Ille sur Tet

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale, SuponjiStudio

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : Octobre 2024

Dépôt légal : 24/10/2001



MAIRIE
ILLE SUR TET

« Petites villes de demain » : Opération de Revitalisation de Territoire signée le mercredi 03 juillet 2024.



Depuis 2021, la commune d'Ille sur Tet a intégré le programme national Petites Villes de Demain. Ce programme vise à faciliter la redynamisation des centres anciens des

communes adhérentes (de moins de 20 000 habitants).

Il se traduit par la mise en place de moyens humains et d'outils stratégiques afin de faciliter les projets de développement et de revitalisation des centres anciens.

Après un an d'interruption, le programme Petites Villes de Demain a repris en octobre 2023 avec l'embauche d'une cheffe de projet. Il s'est traduit par la réalisation de l'ORT - Opération de Revitalisation du Territoire sur les deux communes adhérentes du territoire : Ille sur Tet et Millas, validée et signée par le Préfet le 14 août 2024.

L'ORT permet, sur une durée de 5 ans, de faciliter la mise en place des projets de développement dans les centres anciens et définit un plan d'action ambitieux opérationnel.

Il se structure pour répondre à 5 grandes ambitions :

- 1 - Redynamiser l'habitat dans les centres
- 2 - Accompagner le développement économique
- 3 - Valoriser les formes urbaines et les patrimoines
- 4 - Développer les mobilités et les connexions
- 5 - Améliorer le cadre de vie des habitants

Elue Petite Cité de Caractère, la ville d'Ille sur Tet dispose d'un centre ancien, doté d'un *patrimoine architectural remarquable* mais qui tend à se dégrader dans certaines rues. Le centre ancien a tout le potentiel pour retrouver *un rôle central et rayonnant* pour le territoire mais nécessite de mettre en place un certain nombre d'actions dans la requalification des îlots, de dynamique économique et de valorisation du patrimoine.

L'ORT, dans le cadre de Petites Villes de Demain vise à la revalorisation de son bâti, son parc de logements et à œuvrer à la création d'un réseau de pôles attractifs au cœur du centre ancien. Il comprend, entre autre la création d'un quartier culturel autour du projet de l'Hospice et la réhabilitation de la Maison des Œuvres, la requalification de la Place de la République en pôle de vie et d'échanges du centre ancien et à la création de circuits connectés en cœur de ville.

Nouveaux arceaux pour vos vélos !



Nombreux sont les habitants d'Ille, des écarts, ou d'autres villages proches, qui ont choisi de se déplacer à vélo, pour faire leurs courses, pour circuler en ville ou en campagne. Certains, ne possédant pas de voiture, n'utilisent que la bicyclette et les transports en commun. Pendant les vacances, beaucoup de touristes également effectuent le trajet vers les Orgues à vélo, préférant les cheminements doux.

Prise de conscience écologique ? Hausse du prix des carburants ? Bénéfices pour la santé ? Quelle qu'en soit la raison, on le constate partout, « la petite reine » a repris son essor.

Ainsi, il nous a paru important d'encourager l'utilisation de la bicyclette, dans un objectif de décarbonation et de purification de notre air.

C'est en effet un mode de déplacement agréable, accessible à tous, moins onéreux, moins polluant qu'une voiture et facile à garer...

Afin de favoriser ce sympathique moyen de locomotion, les services de notre Centre Technique Municipal ont récemment fabriqué et sont en train d'installer en divers endroits de la ville des structures de rangement supplémentaires pour ce type de véhicules. Vous trouverez donc ces nouvelles bornes où attacher vos vélos au Foirail (devant le terrain de boules et le parking réglementé), sur la place de la République (côté boucherie et côté CCAS), dans le jardin de l'ancienne Annexe Mairie, sur la place de la Résistance, devant le jardin du Comte, sous la halle de La Catalane (près de la tour), au fond du parking de l'Hospici, sur le parking du gymnase et devant les parcs d'enfants.

D'autres arceaux pourront être ajoutés plus tard, en fonction des besoins. Nous restons à votre écoute pour de nouvelles propositions d'emplacements.

Accueil des Nouveaux Arrivants



Le mercredi 25 septembre 2024, une vingtaine de nouveaux Illois se sont réunis à l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants, organisé par la municipalité. Au programme, une visite du Vieil Ille conduite par Alain Sanchez, Assistant de Conservation du Patrimoine, avec passage à l'Église Saint-Étienne, à l'Église des Carmes, à l'Hospice, à la tour de l'Alexis et devant bien d'autres éléments du patrimoine. Rien de mieux

qu'une visite guidée pour faire découvrir le patrimoine culturel local et l'histoire de la commune.

La promenade s'est poursuivie par un apéritif de bienvenue, un moment d'échange entre nouveaux résidents et les élus. L'occasion pour le Maire de présenter les actions menées par la commune et ses nombreux projets.

Taxe foncière

Pourquoi votre taxe foncière a augmenté ? Les élus entendent souvent, ces derniers temps, que la mairie a augmenté les impôts : **cette information est totalement fausse !**

$$\text{Foncier} = \begin{matrix} \text{Foncier} \\ \text{part communale} \\ \text{1} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Foncier} \\ \text{part communauté} \\ \text{de communes} \\ \text{2} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Taxe d'enlèvement des ordures ménagères} \\ \text{3} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Taxe GEMAPI} \\ \text{4} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Taxes spéciales} \\ \text{5} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{frais de gestion} \\ \text{6} \end{matrix}$$

1 C'est la seule partie du foncier qui revient à la commune. Cette fraction de taxe est, de plus, calculé en multipliant :

Base imposable x taux communal

- La Base imposable de votre bien correspond à la valeur locative de celui-ci s'il était loué. Ces valeurs sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire publié par l'INSEE. Pour 2024, cette augmentation est de 3,9 %.

LE CALCUL DE LA BASE ET LA REVALORISATION ANNUELLE SONT DÉTERMINES PAR L'ETAT.

- **Taux communal.** Ce dernier est de 44,02 % (avec intégration depuis 2021 du taux du Département des P-O)

CE TAUX N'A PAS AUGMENTÉ DEPUIS 2016, SOIT DEPUIS 8 ANS

2 C'est la part de foncier destiné à la Communauté de Communes Roussillon Conflent. Son calcul est identique à celui de la part commune avec un taux fixé par la Communauté de Communes.

3 La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est une taxe additionnelle. Elle constitue le financement du service public d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères. Elle est encaissée par la Communauté de Communes Roussillon Conflent. Cette dernière a augmenté de 1% le taux de la taxe entre 2023 et 2024. Les 7 élus communautaires d'Ille sur Tet ont voté contre cette augmentation en mars dernier.

4 La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une taxe facultative versée à la Communauté de Communes Roussillon Conflent. Cette dernière a baissé de 0,051% le taux de la taxe entre 2023 et 2024.

5 Dans la moitié des communes françaises, les propriétés bâties sont également assujetties à une taxe spéciale d'équipement, destinée à financer un établissement public foncier local. A Ille Sur Tet, vous financez

l'Établissement Foncier d'Occitanie.

6 Enfin, des frais de gestion sont prélevés par l'Etat pour financer le travail de recouvrement des impôts.

Au final, la commune n'encaisse, de votre impôt foncier, qu'une fraction composée d'une base que nous ne maîtrisons pas et d'un taux que la commune n'a pas augmenté depuis 8 ans.

Votre taxe a donc certes progressé, mais ce n'est pas la commune qui en est responsable.

Taxe d'habitation

Bien que supprimée en 2022, elle reste toujours applicable sur les résidences secondaires.

Abattage des arbres dangereux

Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble des arbres de la commune afin de déterminer s'ils peuvent représenter un danger. Ce diagnostic obligatoire, à réaliser tous les 5 ans, a pour but d'éviter des accidents comme celui du platane centenaire, sur le terrain de la « SNCF gares et connections », qui s'est écroulé sous des rafales de vent.

Suite aux résultats du rapport d'expertise, une intervention d'abattage est nécessaire dans les zones suivantes :

- **École Maternelle Louis Torcatis, abattage d'un Sophora ;**
- **Rue Émile Zola, abattage d'une cèpée d'Acacias ;**
- **Rue Victor Hugo, abattage d'un Platane ;**
- **Jardin de la Rodona, abattage de deux Tilleuls ;**
- **Chemin de la Sini, abattage d'un Pin ;**
- **Parking du Foirail, abattage d'un Platane.**

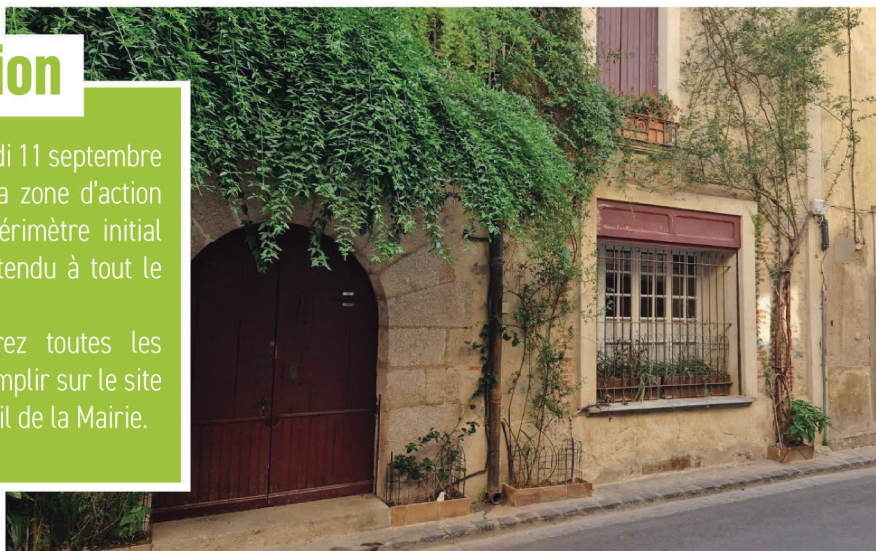
L'entreprise intervient la semaine du 21 au 27 octobre 2024, durant les vacances scolaires.

La commune s'engage à replanter des arbres similaires sur place ou à proximité de la zone d'abattage.

Projet de végétalisation

Suite à la réunion d'information du mercredi 11 septembre 2024, la municipalité a décidé d'élargir la zone d'action du permis de végétaliser. En effet, le périmètre initial composé de 8 rues et de 2 places est étendu à tout le centre-ville intramuros.

Si vous êtes intéressés, vous trouverez toutes les informations à jour et les formulaires à remplir sur le site Internet (www.ille-sur-tet.com) ou à l'accueil de la Mairie.



Option de recyclage des sapins naturels de Noël



Il n'est jamais trop tôt pour savoir quoi faire de votre sapin naturel après Noël !

Il existe une solution très simple qui permet le recyclage de votre arbre tout sec. Il suffira de le déposer après lui avoir enlevé ses décorations dans la benne prévue à partir de fin décembre. Attention, uniquement les sapins naturels non emballés et non décorés de neige artificielle sont acceptés. Ils seront ensuite donnés en pâture aux chèvres du projet d'éco-pâturage.

Avant même de l'acheter, vous saurez ainsi comment vous en débarrasser proprement !



Le Forum des Associations a fait le plein !

Le Forum des Associations annuel s'est tenu le 7 septembre 2024 à La Catalane avec 48 stands. Un grand nombre d'Illlois (mais pas seulement) sont venus se renseigner.

Le forum est l'occasion de présenter les associations sportives, artistiques, culturelles ou solidaires, mais aussi de recruter de nouveaux membres dans toutes les catégories ! Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour pratiquer votre activité préférée.



Nouvelle association : Café Sourire

Café sourire accueille chaleureusement 2 fois par semaine des personnes en situation précaire. Les valeurs de l'association : écoute, amitié, partage ! Les mardis et jeudis de 9h à 12h, une permanence est assurée grâce aux bénévoles dans le local situé 30 rue Sainte Croix.



Succès pour la piscine municipale

La piscine municipale a rouvert ses portes le temps de l'été en proposant des cours de natation et de perfectionnement. Ce fut une année avec un fort engouement pour les activités dispensées, plus particulièrement les cours d'aquagym, avec des créneaux horaires complets !



Pelouses du stade



Après deux ans de sécheresse, sans arrosage pour le stade annexe, et un arrosage restrictif pour le stade honneur Jean Galia, les pelouses étaient très dégradées.

Stade annexe



Les services techniques viennent de scarifier, décompacter et réensemencer avec un gazon rustique.

Stade Jean Galia

Inauguration des panneaux « Ville aidante Alzheimer »



La commune et le CCAS d'Ille sur Tet, en partenariat avec France Alzheimer P.O., se sont engagés depuis quelques mois dans une démarche de soutien aux habitants concernés par la maladie d'Alzheimer. **C'est dans ce cadre que l'inauguration du panneau de signalisation «Ville aidante Alzheimer»** a été réalisée le vendredi 20 septembre 2024.

Dans la continuité, le 4 octobre 2024 a eu lieu une conférence sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, par l'association France Alzheimer.

Octobre Rose

Le samedi 5 octobre, une matinée a été consacrée à la prévention du cancer du sein et autres cancers féminins.

À cette occasion, a eu lieu un atelier prévention et auto dépistage animé par la Ligue contre le Cancer et Marie-Luce Mercier, sage-femme.

Une Marche Rose a suivi, ouverte à tous, femmes, hommes, enfants. Tous habillés en rose pour soutenir la cause !

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé la manifestation.

La journée a été réalisée en partenariat avec le Centre Médical et la Ligue contre le Cancer.





Semaine Bleue du 30 septembre au 6 octobre

La Semaine Bleue vise à attirer l'attention sur la place qu'occupent les seniors dans notre société.

Elle a englobé la Journée Internationale des Personnes Agées du 1er octobre ainsi que la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre.

Le programme, avec diverses animations gratuites pendant toute la semaine, a été mis en place par le CCAS, Fest'Ille Vie, l'association de Gym Volontaire ainsi que la ville d'Ille sur Tet.

La Semaine Bleue
DU 30 SEPTEMBRE AU 06 OCTOBRE 2024

30/09
10h : Atelier «Bien vivre sa retraite»
14h : Atelier «Initiation numérique» du CCAS ouverts à tous et sans inscription.

01/10
14h : Riffle intergénérationnelle avec l'Ecole Pasteur à la Salle des fêtes avec un goûter offert par le CCAS et Fest'Ille Vie

14h15 à 15h15 : «Sport sur ordonnance» organisé par EPGV à la Catalane, Salle de Judo.

04/10
18h : Conférence France Alzheimer «Alzheimer et maladies apparentées» à la Salle des fêtes, entrée libre.

06/10
10h : Marche bleue en collaboration avec l'association EPGV d'Ille-sur-Tet au départ de la Catalane

16h : Spectacle gratuit «Alzheimer» de Sophie Belvisi à la Catalane

Plus de renseignements au 04.06.84.85.95

AFMTELETHON
BÂTIR LES TRAITEMENTS
COMBATTRE LA MALADIE

**LA RECHERCHE A SAUVÉ MES FILLES
MAIS IL RESTE TANT
DE MALADIES À BATTRE.**

Faites un don
telethon.fr
3637 service gratuit + prix appel

29-30 NOV. 2024

radiofrance LA POSTE Unis International FONDATION GROUPE EDP

Téléthon du 29 et 30 novembre

Contribuez à la récolte de fonds en faveur du Téléthon pour la recherche médicale les 29 et 30 novembre 2024 !

Venez participer aux nombreuses activités qui seront mises en place dans tout le centre-ville.

TELETHON • FR
le don en Ligne

Parc des mamans : un parcours sportif adulte et enfant

Ille sur Tet, une ville qui veut faire bouger les illois !

Nous avons installé un pumptrack et un skate-park, réalisé un 4ème court de tennis, poser des ombrières photovoltaïques sur le boulodrome, une première dans les Pyrénées-Orientales !

Votre complexe sportif propose désormais 2 parcours sportifs au parc des mamans.

Le parcours orange destiné aux adultes et le parcours bleu, accessible aux enfants, vont ravir petits et grands !

En scannant le QR code apposé sur chaque agrès, vous pouvez découvrir l'exercice qui est à faire.

Merci de respecter ce lieu pour le plaisir de tout le monde.



Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits.



Arthur et Zoé retrouvés !

Moins d'une semaine après leur installation près du passage protégé de l'avenue Pasteur, les figurines Arthur et Zoé, destinées à l'identification des zones scolaires et des passages protégés, ont disparu !

Les faits se sont déroulés samedi 7 septembre. La commune a déposé une plainte.

Dans les 24 heures qui ont suivi le vol, les figurines ont été retrouvées et les auteurs, identifiés par la gendarmerie, seront sanctionnés.



L'hiver arrive : Pensez au ramonages !

LE MONOXYDE DE CARBONE

#1 LES INTOXICATIONS CONCERNENT TOUT LE MONDE... LES BONS GESTES DE PRÉVENTION AUSSI !

LES FOYERS DE MAISONS D'HABITATION, LES FOURS ET LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, LES POÊLES À BOIS SONT PARMI LES SOURCES LES PLUS COURANTES D'ÉMISSION DE CO QUI PEUVENT CONDUIRE À UNE INTOXICATION.

LE MONOXYDE DE CARBONE EST TRÈS DIFFICILE À DÉTECTER CAR IL EST INODORE, INVISIBLE ET NON IRRITANT.



APRÈS AVOIR ÉTÉ RESPIRÉ, IL PROVOQUE

MAUX DE TÊTE, NAUSÉES, VOMISSEMENTS, MALAISES OU ENCORE PARALYSIE MUSCULAIRE.

LE MONOXYDE DE CARBONE

#2 COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

AVANT CHAQUE HIVER, FAIRE SYSTÉMATIQUEMENT VÉRIFIER ET ENTRETIENIR LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.



INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



NE JAMAIS UTILISER POUR SE CHAUFFER DES APPAREILS NON DESTINÉS À CET USAGE



PLACER IMPÉRATIVEMENT LES GROUPES ÉLECTROGÈNES À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS



RESPECTER LES CONSIGNES D'UTILISATION DES APPAREILS À COMBUSTION (NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LES CHAUFFAGES D'APPOINT EN CONTINU)



VEILLER À UNE AÉRATION ET UNE VENTILATION CORRECTES DES LIEUX ET NE JAMAIS BOUCHER LES ENTRÉES ET SORTIES D'AIR



LE MONOXYDE DE CARBONE

#3 QUE FAIRE SI ON SOUSPONNE UNE INTOXICATION ?



OUVREZ LES FENÊTRES ET LES PORTES



ARRÊTEZ LES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISSON



SORTEZ DE CHEZ VOUS

APPELEZ LES SECOURS EN COMPOSANT LE 18...



...OU ENVOYEZ UN SMS AU



SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE OU À PARLER.

Pluie et inondation

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès



Chaque année, avec le changement de saison, des épisodes pluvieux peuvent succéder à des périodes de canicule et de sécheresse.

Il est donc important de rester vigilant en cas de forte pluie et de rappeler quelques consignes de sécurité.

Rentrée scolaire 2024

520 élèves ont fait leur rentrée au collège Pierre Fouché.

Dans les 4 écoles de la commune, ce sont 324 enfants qui sont accueillis

depuis le 2 septembre 2024, avec cette année une nouvelle ouverture de classe à l'école élémentaire Pasteur.



ECOLE MATERNELLE LOUIS TORCATIS

De gauche à droite : Mme SOLER Christelle (Atsem), Mme CHIARI Elsa, Mme LE HOUZEC Lucie, Mme TRABY Sandrine, Mme BORDES Nathalie (directrice), Mme PULI Manue (Atsem), Mme BLANC Rose (Atsem en remplacement de Mme GIL Laëtitia).

Absents de la photo : Mme TREILLAUD Luisa, Mr TRABY Frédéric, Mme BESANÇON Gwenaëlle (Atsem).



ECOLE MATERNELLE HENRI WALLON

De gauche à droite : Mme CLAUSELL Corinne (AESH), Mme FALHUN Claire (AESH), Mme TICHADOU Françoise (Atsem), Mme ABELLA Emmanuelle (Atsem), Mme MALET Pascale (Atsem), Mme ALQUIER Geneviève (directrice), Mme SANCHEZ RICHARD Camille, Mme ALLEMEERSCH Cécile

Absente de la photo : Mme PLA Béatrice (AESH)



ECOLE ÉLÉMENTAIRE LANGEVIN - CURIE

De gauche à droite : Madame Caroline PAGES (adjoite au scolaire), Mme TASSOU Delphine (CE1), Mme LAFORGUE Alexandra (CE1 bilingue), Mme SÉRÉZAT Marianne (directrice, CE1), Mme FLACHAIRE-CATARINO Emilie (CP bilingue), Mme GAZÉ Sandrine (CP), Mme VERLOO Sonia (CP).

Absents de la photo : Mme DREVET Vanessa (CP bilingue avec Mme FLACHAIRE), Mme GUICHET Nathalie (CE1 avec Mme SEREZAT), Mme DURAND Marie (Maîtresse E), Mme SALETTES Marianne (suit les élèves qui ne parlent pas français).



ECOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR

De gauche à droite : Mme LOPEZ Aurélie (CM2), Mme GUILLAUME Morgane (CE2), Mme WINZENRIETH Aurore (CM1 bilingue), M. PLA Sébastien, directeur (CE2), Mme PERPIGNA Marion (temps partiels CE2 M. PLA et CM1 Mme MIEL), Mme MIEL Pascale (CM1), Mme KLING Alexandra (CM2), Mme BRUELL Axelle (ULIS), Mme LE YAOUANQ Maëlis (CM2 bilingue), Mme BURET Aurélie (CM1), M. FITA Paul (CE2 bilingue).

Site des Orgues

Le site des Orgues fête Halloween, venez profiter des animations le jeudi 31 octobre et vendredi 1er novembre, avec des fiches de jeu pour les enfants (selon leur âge) ainsi qu'une petite friandise.



En plus des produits dérivés classiques, nous avons à cœur de proposer des produits locaux dans notre boutique, comme notamment les huiles et crèmes des Orgues, du Mas Fabre.

Mais aussi les Rousquilles des Délices de Ludo, les incontournables croquants de St Paul de Fenouillet de Christelle Dhenry, les confitures de Célia Fuentes, la Palette gourmande.

Ou encore les produits à base de sirop de sapin comme les vinaigres balsamiques, les bonbons, gommages, tisanes, la fleur de sel de Claude Sarda, de Abies Lagrimus. Et plus original encore, pour nos enfants, l'âne catalan et l'escargot en briquettes de Valentin Moignoux un jeune catalan talentueux de Ria... Bien d'autres idées de cadeaux de Noël à découvrir ...

Pour cette fin d'année, les horaires des Orgues sont :

Du 16 septembre au 18 octobre 2024 : 9h30-19h

Du 19 octobre au 11 novembre 2024 : 10h-18h

Du 12 novembre au 18 décembre 2024 : 14h-17h30

Fermeture annuelle du site du jeudi 19 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 inclus.

Pour rappel, l'entrée est gratuite aux Illois sur présentation d'un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Ile-sur-Têt
Chapelle des Carmes

Inventaire et examen-diagnostic

- Recensement de chaque œuvre
- Dimensions, description
- Documentation
- Constat d'état
- Propositions de conservation minimale
- Couverture photographique
- Bilan parasitaire

Dates de l'intervention :
juillet-octobre 2024

PLAN-OBJET

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE
150 avenue de Milan
65000 Pamiers
04 69 85 89 41 / ccr@ccr66.fr

leDépartement66.fr

Pyrenées Orientales

L'Accent Catalan de la République Française

Inventaire et examen-diagnostic : le Plan-Objet

Ce programme, au service de la connaissance et de la conservation du patrimoine mobilier, est piloté par le Centre de Conservation et de Restauration des Œuvres d'Art du Conseil Départemental. Il est cofinancé par le service de l'Inventaire, la Région Occitanie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.

La chargée d'inventaire travaille avec le Service Patrimoine de la commune pour la partie administrative et documentaire, et avec un conservateur-restaurateur. Il réalise un constat sanitaire de chaque objet en faisant des propositions de conservation afin de limiter les coûts d'éventuelles restaurations.

La première phase du programme qui portait sur les œuvres conservées à l'Hospici d'Illa et à l'ermitage de Sant Maurici de Greulera est terminée. La suite de ce programme porte sur l'église du Tiers Ordre des Carmes et sur l'église de Casesnoves. **Les opérations débutent cet automne. Toutes ces opérations sont gratuites pour la commune.**

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Naissances du 1er juin au 31 août 2024

MARGALET Margot, le 18/06/2024
BAILS Élisabeth, le 02/07/2024
YAHIAOUI Nassim, le 17/07/2024

SAGRERA Kelyan, le 29/07/2024
EXPOSITO Noé, le 08/08/2024
MARCOUX Théo, le 20/08/2024

Mariages du 1er juin au 31 août 2024

OTMANI Rachid et STAALI Ambrine, le 01/06/2024
CROUILLES Nicolas et GABORIT Emilie, le 04/06/2024
KAHLAT Jérémy et BOCQUART Pauline, le 14/06/2024
THEVENET Philippe et AYMERICH Corinne, le 27/07/2024
GUITARD Alfred et LAPIERRE Myriam, le 24/08/2024

Pacs à compter du 1er juin 2024 au 31 août 2024

FÉRANDIN Diégo et DESMARIS Béatrice, le 21/05/2024
MOULIRA Romain et FIGLIOLIA Nathalie, le 21/08/2024

Décès à compter du 21 décembre 2023

MARTINEZ Renaud, le 23/05/2024
BRUZI Danielle, le 07/06/2024
BO Albert, le 12 juin 2024
BLANC Daniel, le 18/06/2024
ZAZOULI Abdelkarim, le 18/06/2024
CASTEIL Jean-Claude, le 23/06/2024
COMES Jean-Marc, le 02/07/2024
BERNADES Gérard, le 12/07/2024

MOYA QUESADA Adelina, vve GRANDE MARTINEZ le 13/07/2024
DE PEDRO Maria, vve FOURNOLS, le 26/07/2024
ASTRUC Marie-Thérèse, vve SALAMI, le 01/08/2024
CANAL Marcelin, le 01/08/2024
CUFI Jean, le 05/08/2024
FAUSSIL Gérard, le 06/08/2024
FERNANDES GUERREIRO Francisco, le 16/08/2024

TRIBUNE LIBRE

Aucun texte reçu du groupe d'opposition

À NE PAS RATER CET AUTOMNE !

19 Octobre

Bal des P'tits Monstres

Salle la Catalane
de 14h à 18h30

Goûter offert aux petits

26 Octobre

Marché du Terroir Spécial Halloween

Place de la République
à partir de 18h30

27 Octobre

Rifle de la Toussaint

Ouverture 13h / Début 15h
25 parties

30 Octobre

Cinéma le Rex Vice Versa 2

à 20h

1er Novembre

Toussaint

Stèle du Souvenir Français
à 10h Commémoration à la mémoire
et à la glorification des héros morts
pour la Patrie

8 Novembre

Fest'Ille en rire

Salle la Catalane à 21h
8 candidats Stand Up

9 Novembre

Fest'Ille en rire

Salle la Catalane à 21h
Artiste : Ilyes Mela, Meryem Benoua,
Charly Nyobe, Riou Ben,
Roman Frayssinet

11 Novembre

Armistice

Salle la Catalane à 10h
Commémoration, défilé.

15 Novembre

Don du sang

de 15h à 19h30 à la salle des fêtes,
prise de rdv en ligne.

17 Novembre

Rifle d'automne

Salle la Catalane
Ouverture : 13h
Début : 15h

24 Novembre

Braderie Petite Enfance

Salle la Catalane de 8h30 à 16h30

29 et 30 Novembre

Téléthon

Dans tout le centre-ville
diverses animations

19 Décembre

Marché de Noël

Place de la République
de 17h à 21h30

22 Décembre

Rifle de Noël

Salle la Catalane
Ouverture : 13h
Début : 15h

26 Décembre

El pessebre, pastorale

Église Saint-Étienne à 17h30
La chorale de l'Estudiantina
présente la crèche vivante.

11 Janvier 2025

Vœux à la population

Salle la Catalane
A 18h à la Catalane

25 et 26 Janvier

XIle Diades Ponsianes

Programme autour de la
variation de la culture et
de la langue catalane